

Bordereau attestant l'exactitude des informations - CRETEIL - 9401 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 16/09/2026 - 29916 - 2018 B 02335 - 839 056 868 - A2F RENOVATION

Bilan simplifié



A - ACTIF

1 - Actif immobilisé

Immobilisations corporelles	20 800	20 800	0
TOTAL I (5)	20 800	20 800	0

2 - Actif circulant

Créances autres (3)	23 247		23 247
Disponibilités	6 001		6 001
TOTAL II	29 248		29 248
TOTAL GENERAL (I + II)	50 048	20 800	29 248

B - PASSIF

Net Exercice
clos en N

1 - Capitaux propres

Capital social ou individuel	2 000
Réserve légale	200
Report à nouveau	8 086
Résultat de l'exercice	1 177
TOTAL I	11 463

3 - Dettes (4)

Fournisseurs et comptes rattachés	2 894
Autres dettes	14 891
TOTAL III	17 785
TOTAL GENERAL (I + II + III)	29 248

COPIE CONFORME A L'ORIGINAL



Compte de résultat simplifié de l'exercice

A - RÉSULTAT COMPTABLE

PRODUITS D'EXPLOITATION			Exercice N
Production vendue	Services	dont export et livraisons intracommunautaires	64 641
Autres produits			525
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)			65 166
CHARGES D'EXPLOITATION			
Autres charges externes			21 924
Impôts, taxes et versements assimilés			1 459
Rémunérations du personnel			28 658
Cotisations sociales			11 920
Autres charges			14
Total des charges d'exploitation (II)			63 975
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			1 191
Produits et charges divers	Charges exceptionnelles (VI)		14
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)			1 177

B - RÉSULTAT FISCAL

	Bénéfice	Déficit
	1 177	
1. RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS	Bénéfice	Déficit
	1 177	
2. RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS	Bénéfice	Déficit
	1 177	

COPIE CONFORME A L'ORIGINAL



A2F RÉNOVATION

SASU au capital de 2000 euros

Siège social : 37 chemin des Basses Brunes – 94880 NOISEAU

CES Créteil 839 056 868

PROCÈS-VERBAL DE LA DÉCISION DE L'ASSOCIÉ UNIQUE EN DATE DU 16 JUIN 2026

L'an deux mille vingt six

Et le seize juin à 15 heures,

Monsieur Franck André ALVES FOLIA , propriétaire de l'intégralité des parts sociales composant le capital de la Société A2F RÉNOVATION, SASU au capital de 2000 euros, dont le siège social est 37 chemin des Basses Brunes 94880 NOISEAU , président et associé unique de ladite société, à pris la décision suivante :

TROISIÈME RÉOLUTION :

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2025 au compte de report à nouveau pour un montant de 1 177 euros (mille cent soixante dix sept euros).

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant la parole, le Président déclare la séance levée.

Franck ALVES FOLIA

